Un vrai partage de la richesse, ça passe par :

Des programmes sociaux pour éliminer la pauvreté

Les programmes sociaux ce sont le supplément et la sécurité du revenu, le régime de prêts et bourses, l'assurance emploi, les pensions de vieillesse, les garderies à 7$, etc. Ils permettent de redistribuer la richesse aux personnes qui en ont particulièrement besoin. C'est grâce aux programmes sociaux que l'on peut lutter efficacement contre la pauvreté. En coupant dans les programmes sociaux, on nuit non seulement aux personnes qui en bénéficient, mais à l'ensemble de la société.

De meilleurs emplois et plus de protection pour les travailleurs et les travailleuses

Ce n'est pas normal que travailler 40h/sem au salaire minimum ne permette pas de se sortir de la pauvreté ! La création d'emplois est un important levier de répartition de la richesse, pourtant la disponibilité et la qualité des emplois connaissent actuellement plusieurs reculs. Les emplois qui sont créés sont majoritairement précaires (contractuels, sur appel, à temps partiel et/ou mal rémunérés)

La récente réforme de l'assurance-emploi et les attaques envers le syndicalisme fragilisent énormément les droits des travailleurs et des travailleuses.

Des services publics accessibles et de qualités

La tarification des services publics (électricité, éducation, santé, garderies, etc.) refile la majeure partie de la facture à la classe moyenne et aux personnes les moins fortunées et contribue à l'accroissement des inégalités sociales. L'instauration de la logique de l'utilisateur-payeur nuit à l'accessibilité aux services en plus d'ouvrir toute grande la porte à la privatisation.

Historique du 1er mai

Journée internationale des travailleurs et des travailleuses.

La date a été choisie afin de commémorer le souvenir des «martyrs de Chicago», des syndicalistes libertaires américains pendus dans la foulée d'une grève générale déclenchée le 1er mai 1886 pour revendiquer, la journée de huit heures.

C'est en 1889 qu'on décide de faire du 1er mai une journée internationale de manifestations et de grèves pour journée de travail de huit heures.

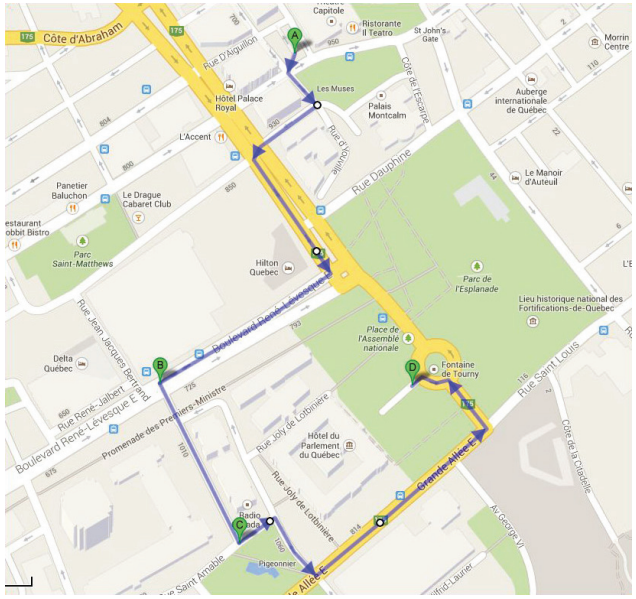

Pour communiquer avec la Coalition pour la justice sociale, écrivez à coalitionjusticesociale@gmail.com ou rejoignez-nous sur Facebook.

Manifestation

organisée par la Coalition pour la justice sociale de Québec et Chaudière-Appalaches

1er mai 2014

Journée internationale des travailleurs et des travailleuses

Jeudi 1er mai à midi

Rendez-vous au Carré d'Youville

Marche vers l'Assemblée nationale

L'austérité est une mauvaise idée qui ne sert que les riches !

Les mesures d'austérité : coupures dans les services, hausse des tarifs, gel des salaires, etc.

Diminution du pouvoir d'achat. Augmentation de la pauvreté et des problèmes sociaux.

Ralentissement de l'économie. Augmentation du chômage.

Diminution des revenus de l'État , augmentation du déficit, augmentation de la dette.

Les mesures d'austérité contribuent à la concentration de la richesse dans les mains d'une minorité de riches actionnaires.

Au lieu d'investir dans l'économie réelle et créer des emplois, cette classe à part utilise nos richesses (souvent envoyées dans des paradis fiscaux) pour spéculer en bourses et s'enrichir d'avantage.

Imposons un vrai partage de la richesse

Avec un peu de volonté politique, il serait possible de financer les programmes sociaux d'améliorer les services publics et créer des emplois de qualité. En adoptant une fiscalité plus équitable et en réalisant d'importantes économies, notamment sur le prix des médicaments, on pourrait récupérer des milliards $.

Établir 10 paliers d'imposition = 1 milliard $

Restaurer le caractère progressif de notre régime fiscal est la solution la plus équitable pour aller chercher de nouveaux revenus pour l'État.

Cette mesure permettrait à 87% des contribuables de payer moins d'impôts !

Réinstaurer la taxe sur le capital des institutions financières et des grandes fiducies familiales = 600 millions $

En 2012, les bénéfices nets des six plus grandes banques se sont élevés à plus de 29,5 milliards $, en hausse de 18 % par rapport à 2011 (25 milliards $). Le gouvernement devrait réinstaurer la taxe sur le capital pour les entreprises financières afin de récupérer une partie de ces énormes profits.

Augmenter le taux provincial d'imposition des grandes entreprises à 15 %

Les grandes entreprises paient peu d'impôts (11,9% au provincial par rapport à 15% au fédéral). Il serait possible d'augmenter le taux provincial à 15 % sans nuire à la position fiscale avantageuse du Québec face aux États américains. Notez que cette mesure exclue les PME.

Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments = 1 milliard $

Les Québécois et les Québécoises paient leurs médicaments beaucoup plus cher que la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'instauration d'un régime entièrement public d'assurance médicament permettrait de contrôler les prix notamment en procédant par appels d'offres ou en adoptant un prix de référence. Ces différentes mesures permettraient au gouvernement d'économiser 1 milliard $ par année.